



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Var

Commune : Ollioules

Autres communes :

R500

Appellation : Maison, 20 rue Gambetta

Monument(s)

Appellation : Maison, 20 rue Gambetta

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 06/12/2000

Étendue de la protection : les parties suivantes de la maison : le couloir, la cour intérieure, la cage d'escalier, les galeries (cad. AP 430)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.